

Séance du conseil municipal du 02 juillet 2024

Le conseil municipal, convoqué le 27 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire en date du 02 juillet 2024 à 20h00 à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESSEL, Céline STEVANOVIC et Alain WOLF, adjoints, Angélique LIDY, conseillère déléguée, Sandrine JOLY, Françoise MAY, Flavian BADELET, Juan-Carlo RODRIGUEZ, Salomé REICHLIN, Serge STIMPFLING, Julie SCHÖPPERLÉ et Frédéric FREYBURGER

Excusés : Géraldine COGNARD-GROSS qui donne procuration à Salomé REICHLIN, Régis BRAND

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux.
Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Décisions modificatives
5. Frais d'écolage ULIS
6. Travaux ONF
7. Rue des Jardins – travaux d'intégration du réseau Basse Tension
8. Compte-rendu des commissions communales
9. Compte-rendu des commissions intercommunales
10. Divers

1) Désignation du secrétaire de séance

Salomé REICHLIN est désignée secrétaire de séance, assistée par Madame Karen HEBDING.

2) Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 14 mai 2024 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

3) Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

4) Décisions modificatives

Suite au contrôle budgétaire 2024 effectué par la préfecture et le Service de Gestion Comptable d'Altkirch, il faut procéder à des rectifications comptables.

Après délibération à l'unanimité des membres présents, la décision modificative suivante est approuvée :

DM n°1

Dépense de fonctionnement Chapitre d'ordre 042 article 6817 : - 1330 euros
Dépense de fonctionnement Chapitre 68 article 6817 : + 1330 euros
Dépense de fonctionnement Chapitre 011 article 6068 : -500 euros
Dépense de fonctionnement Chapitre 67 article 673 : + 500 euros
Recette d'investissement Chapitre 10 article 1068 : + 100 euros
Dépense d'investissement Chapitre 21 article 2031 : + 100 euros.

article	débit	Crédit
6817 - 042	- 1 330.-€	
6817 – 68		+ 1330.-€
6068 – 011	- 500.-€	
673 – 67		+ 500.-€
1068 – 10		+ 100.-€
2031 – 21		+ 100.-€

5) Frais d'écolage ULIS

En date du **25 mai 2018**, le conseil municipal a donné un avis favorable à l'ouverture d'une classe ULIS à l'école élémentaire **Albert FALCO**. Il avait été décidé de demander un droit d'écolage aux communes de domicile des enfants fréquentant cette classe à partir de la rentrée 2018-2019 d'un montant de 350.-€ /élève / an.

Suite à un courrier de la commune de Ferrette, il est proposé d'augmenter ce droit d'écolage au vu des augmentations des coûts de l'énergie.

Après délibération, les conseillers, à l'unanimité, décident de demander à compter de la rentrée 2024-2025 une participation de 400.-€ aux communes de domicile des enfants fréquentant la classe ULIS d'ASPACH.

6) Travaux ONF

Ce point est ajourné à la prochaine réunion du conseil municipal, après renseignements pris auprès de Monsieur BIDOLI de l'ONF.

7) Rue des Jardins – travaux d'intégration du réseau Basse Tension

Dans le cadre des travaux de voirie Rue des Jardins, et notamment de l'enfouissement des réseaux secs, Monsieur le Maire propose aux conseillers de délibérer à ce sujet.

Objet : Travaux d'intégration du réseau Basse Tension dans l'environnement.

Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten.

Monsieur le Maire expose le fait que dans le cadre des travaux de la rue des Jardins et par extension Rue de la Litten, il est envisagé de réaliser l'enfouissement des réseaux secs, afin d'améliorer la qualité de distribution de l'électricité et l'intégration environnementale du projet. Les réseaux secs concernés sont :

- La basse tension (BT)
- L'éclairage public (EP) (*)
- Réseau de télécommunication (*)

La commune envisage de réaliser l'ensemble de ces travaux au 2^e semestre 2024.

La commune est membre de Territoire d'Énergie Alsace (TEA ex Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin) qui est par voie de conséquence le gestionnaire des réseaux BT et assurera à ce titre la maîtrise d'ouvrage sur cette partie du projet.

Aussi, une convention co-maîtrise d'ouvrage entre TEA et la commune, dont le projet est joint en annexe, est nécessaire afin de préciser les modalités d'exécution et de financement des travaux de modification du réseau électrique Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten.

Concernant les travaux de basse tension, Monsieur le Maire présente le schéma de principe et l'estimation prévisionnelle établis par Territoire d'Énergie Alsace. Le montant prévisionnel est de 140 000.-€ HT conformément au tableau ci-après :

Travaux :	120 000,00€
Maitrise d'œuvre et honoraires divers :	10 000,00€
Provision pour imprévus :	10 000,00€
TOTAL HT :	140 000,00€

Concernant la répartition des coûts pour la partie BT, Territoire d'Énergie Alsace participera financièrement à hauteur de 50 %, le projet étant éligible à la convention d'application de l'article 8 du contrat de concession conclue avec Enedis.

Un avenant à ladite convention sera établi si les montants réels de l'opération devaient être supérieurs à l'estimation prévisionnelle définie ci-dessus. Il est précisé que les frais d'études engagés par TEA seront dus en totalité par la commune en cas d'abandon du projet.

Par ailleurs, TEA est susceptible d'accorder une aide complémentaire pour les travaux concernant le réseau d'éclairage public (plafonné à 25 000 euros) et une aide supplémentaire proratisée au linéaire de fils nus remplacés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- valide les travaux précités et la date prévisionnelle de démarrage de ces derniers définie ci-dessus ;
- approuve le montant prévisionnel de la part opération Basse Tension (travaux et études compris) à savoir 140 000.- € HT ;
- sollicite auprès de Territoire d'Énergie Alsace les aides liées au projet de la commune, Rue des Jardins et par extension Rue de la Litten, y compris pour la rénovation de l'éclairage public ;
- prend acte que le solde à la charge de la commune pour la partie des travaux concernant le réseau électrique sera de 50 % après déduction de la participation de TEA ;
- autorise le Maire à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage et tous documents y afférents nécessaires à la réalisation de cette opération.

8) Compte-rendu des commissions communales

Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie :

- Inauguration de la Rue Jean d'Aulan, avec l'UNC le 29 juin dernier : présence de la famille TAITTINGER, de plusieurs officiels, de porte-drapeaux. Merci aux conseillers présents ce jour-là pour leur aide.
- Une réunion publique sera organisée avec La Poste fin septembre-début octobre.
- Environ 30 personnes ont participé à la journée citoyenne du 25 mai dernier.
- Une convention relais-citoyens sera signée avec Mme et M. FRANCE et Mme BOEGLIN, qui se sont proposés pour s'occuper des boîtes à livres et de la boîte à objets.
- Monsieur BOURGOIN a installé une gloriette vers la boîte à objets.
- Un chemin d'accès à la boîte à objets a été réalisé par les ouvriers communaux.

Céline STEVANOVIC : commission sécurité – mobilité

- La commission se réunira en septembre.

- Réflexion sur le marquage post-travaux renouvellement de la bande de roulement Route de Thann.

Dominique STOESSEL : commission de l'information

- ILLIWAP : augmentation du nombre d'abonnés : 424 au 17/10/2023 ; 460 au 29/01/2024 ; 517 au 21/07/2024.

- La connexion au site internet de la commune est régulière.
- Un bulletin et deux lettres intermédiaires ont été distribués.
- La semaine prochaine, l'entreprise Plafond Guidon procèdera à la réfection du plafond du couloir de l'école élémentaire.

Alain WOLF : commission environnement et commission patrimoine

- Le permis pour le hangar à l'atelier a été déposé début juin.
- La réserve communale s'est réunie pour la première fois le 15 juin dernier ; 4 ateliers ont été mis en place afin de réaliser un entraînement avec les membres présents :
 - i. Monique FAECHTIG a géré le secrétariat.
 - ii. Ramazan COBAN s'est occupé de la logistique à l'atelier.
 - iii. Céline STEVANOVIC a accompagné l'équipe « hôte et hébergement ».
 - iv. Dominique STOESSEL et Évelyne KLEIBER étaient présents à la salle polyvalente.

Cette matinée a été riche en apprentissage, une nouvelle mobilisation sera organisée.

Angélique LIDY : Commission des affaires scolaires

- Les maquettes réalisées par les enfants de la grande section au CM2 sont exposées dans la salle du conseil : elles marquent la clôture du travail de l'année avec la Maison de la Nature sur le projet de désimperméabilisation et renaturation de la cour de l'école élémentaire. Différentes zones ont été identifiées : aventure ; calme et rassemblement ; jeux de constructions libres ; jeux collectifs ; course à pied ; parcours vélo.

Les membres du COPIL ont réalisé un projet en s'imprégnant des idées des enfants. Un cahier des charges sera rédigé par la Maison de la Nature, et un devis sera présenté aux membres du conseil municipal pour décision.

Ce projet a été riche pour les enfants et leur a permis de s'exprimer.

Merci aux membres du COPIL pour leur implication.

- 111 élèves seront présents à la rentrée scolaire :
 - i. 30 enfants en PS-MS-GS
 - ii. 19 enfants en GS-CP
 - iii. 25 enfants en CE1-CE2
 - iv. 25 enfants en CM1-CM2
 - v. 12 enfants ULIS

Madame la directrice sera présente deux jours en classe et une journée en décharge de direction.

- Périscolaire : il y a un problème d'effectif à la rentrée : en effet une dizaine d'élèves n'ont pas de place. La communauté de Commune Sundgau essaie de solutionner ce problème (embauche de personnel, utilisation de la salle polyvalente pendant le temps du midi).

9) Compte-rendu des commissions intercommunales

BRIGADE VERTE : Salomé fait le compte-rendu de la réunion :

- Élection du nouveau bureau exécutif.
- Changer le grade des gardes-champêtres (C à B ?).
- Les équiper d'une arme longue pour le gibier blessé : question posée.
- De nouvelles communes du Bas-Rhin ont adhéré au syndicat intercommunal.
- Action sur la faune : record de la migration des batraciens.
- Sensibiliser la population sur la nécessité de créer un passage dans les clôtures pour les hérissons.
- Des visuels sont accessibles sur le site internet de la Brigade Verte.

COPIL du PLUi secteur ALTKIRCH-VALLEE DE HUNDSBACH : Dominique STOESSEL : étude du développement des différentes zones constructibles pour les 10 prochaines années.

CCS : Fabien SCHOENIG informe les membres que le conseil s'est réuni à RUEDERBACH. Un point essentiel abordé a été celui des ressources humaines (plus de 250 employés avec les différents périscolaires, beaucoup de temps partiels – besoins dans les espaces verts).

10) Divers

- Les travaux de remplacement de la bande de roulement ne se sont pas déroulés dans l'ordre annoncé, bonne communication avec ILLIWAP.
- La ferme en face de la mairie est à vendre : contact sera pris avec la tutrice de la propriétaire pour lui proposer d'acquérir une petite parcelle de terrain afin de réaliser des places de parking.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h35.

Fabien SCHOENIG
Maire d'ASPACH

Salomé REICHLIN
Secrétaire de séance